

# des cinés, la vie!

## Journée de remise du prix

vendredi 28 mars 2008 à la Cinémathèque française à Paris

### Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 29 février 2008 à :

#### Direction de la PJJ, Frédéric Phaure

↳ par courrier: 13 place Vendôme, 75042 Paris cedex 01

↳ par fax: 01 44 77 67 34

↳ par e-mail : [frederic.phaure@justice.gouv.fr](mailto:frederic.phaure@justice.gouv.fr)

#### Kyrnéa International, Cécile Flaugère

↳ par courrier: 80 rue du Fbg St Denis, 75010 Paris

↳ par fax: 01 47 70 02 10

↳ par e-mail : [coordination@kyrnea.com](mailto:coordination@kyrnea.com)

Service / Structure / Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel. : ..... Fax : ..... Email : .....

#### Personne référente pour le groupe (à remplir obligatoirement)

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

Tel. : ..... Fax : ..... Email : .....

#### Inscription à la journée (veuillez compléter le tableau ci-dessous) :

Validation des inscriptions dans la limite des places disponibles.

Qualité	Fonction	Nom / Prénom	Sexe	Age
Accompagnateur responsable du groupe				
jeune participant				
jeune participant				
jeune participant				
Accompagnateur responsable du groupe				
jeune participant				
jeune participant				
jeune participant				
Accompagnateur responsable du groupe				
jeune participant				
jeune participant				
jeune participant				

Si nécessaire, vous pouvez compléter votre demande d'inscription sur papier libre.

#### Nous souhaitons participer à la visite de l'exposition "Passion cinéma" à 17h

Pour plus d'information sur l'exposition : [www.cineamatheque.fr/fr/nosactivites/expositions-cinema/exposition-permanente.html](http://www.cineamatheque.fr/fr/nosactivites/expositions-cinema/exposition-permanente.html)

Votre inscription à la visite vous sera confirmée ultérieurement (dans la limite des places disponibles).

- Journée gratuite ouverte aux jeunes ayant participé à l'opération et à leurs accompagnateurs, dans la limite des places disponibles.
- 180 places disponibles pour les jeunes, les encadrants en plus.
- Pour toutes les personnes dont l'inscription est validée, des invitations seront envoyées aux services concernés par courrier.
- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des services. Une liste de lieux d'hébergement et de restauration peut vous être fournie sur demande auprès de Kyrnéa [coordination@kyrnea.com](mailto:coordination@kyrnea.com).